

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 11 DECEMBRE 2012

Séance du onze décembre l'an deux mil douze, à 20heures30, le Conseil Municipal de la commune de Cras, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Nicole DI MARIA, Maire.

Date de la convocation :

Etaient présents : DI MARIA Nicole – WATRE Didier – MARTOIA Guido – GAILLARD Bernard – CHEVAL Bénédicte - MICHEL Franck –VEYRET Gérard – FAYA Françoise

Etaient représentés : PIERROT Claudine

Absent : VIEUX-MELCHIOR Valérie

Absents excusés: PIERROT Claudine –VALLIN Hugues

A (ont) été nommé (e) (s) secrétaire (s) . Bénédicte CHEVAL

I. DEMANDE DE SUBVENTION « ETUDE CENTRE VILLAGE » :

Madame le Maire rappelle au conseil municipal l'étude indispensable pour les aménagements structurants du centre village. Deux réunions de travail ont déjà eu lieu. Une subvention du Conseil Général peut être accordée. Madame le Maire sollicite l'accord du conseil pour l'autoriser à solliciter cette subvention.

L'étude globale (tranche ferme + tranches conditionnelles) s'élève à : 51841.50€ HT

Le conseil municipal autorise le maire à solliciter cette subvention.

II. SUBVENTION AMFTELETHON:

Madame le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention présentée par l'association « Amftelethon ».

Après en avoir débattu, et émis le vœu qu'une action au profit du téléthon ou de toute autre association à but identique serait bienvenue de la part d'une association locale, le conseil décide d'attribuer 50 € au profit du téléthon.

III. PERMISSION DE VOIRIE : FRANCE TELECOM

Madame le Maire donne lecture du renouvellement de la convention France Telecom relative aux permissions de voirie. Celle-ci arrive à échéance le 18 mars 2013 et devrait être renouvelée pour une durée de 15 ans.

Le Conseil Municipal propose d'adresser un courrier à France Télécom, afin d'obtenir des précisions sur leurs ouvrages, permettant notamment d'asseoir le calcul des redevances d'occupation du domaine public sur une base solide.

IV. PERSONNEL COMMUNAL : ENTRETIEN PROFESSIONNEL :

Madame le Maire informe le conseil municipal que depuis 2010 le Centre de Gestion de la fonction Publique de l'Isère propose à titre expérimental pour trois ans, le remplacement de la notation par l'entretien professionnel. Après avoir évoqué les points positifs de l'entretien professionnel, tant pour la collectivité, que pour le personnel, le conseil municipal décide à l'unanimité de remplacer la notation par l'entretien professionnel, au titre de l'année 2012.

V. ASSAINISSEMENTS : ETUDE SUR LA DESSERTE DES ZONES NON RACCORDEES :

Le Maire informe l'équipe municipale qu'elle est maintenant en possession des plans des futurs réseaux et que ceux-ci sont à disposition des élus pour consultation et avis.

VI. TAXE DE RACCORDEMENT :

Un courrier sera adressé aux services de la communauté de communes afin d'obtenir des précisions quant à la règle relative au calcul de la taxe de raccordement.

VII. COMMUNAUTE DE COMMUNES : COMMISSION JEUNESSE – partenariat avec les communes :

Madame CHEVAL rend compte de la dernière réunion à laquelle elle a participé, au cours de laquelle il a été fait un état des lieux de toutes les actions entreprises en partenariat avec la commission jeunesse de la communauté de communes à destination des jeunes de Cras.. Une action à destination des jeunes de Morette est envisagée pour 2013.

VIII. RENTREE SCOLAIRE :

Madame le Maire informe le conseil municipal que renseignements pris auprès des services de l'Inspection Académique, les éléments nécessaires à la mise en place de la Réforme n'étant pas réunis, une commande départementale paraissant indispensable eu égard à la nécessité d'une harmonisation des jours et horaires de classe (problème des transports scolaires gérés par le département) la rentrée scolaire 2013 devrait se faire dans les mêmes conditions que la rentrée 2012.

IX. QUESTIONS DIVERSES :

1. RECENSEMENT :

Le maire informe le Conseil Municipal que la Commune va devoir procéder au recensement de la population en 2013. Pour cela, la commune doit prévoir les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à l'enquête.

2. REUNION DENEIGEMENT

Monsieur WATRE rend compte de la réunion au cours de laquelle les points suivants ont été évoqués :

- utilisation du tracteur de Morette
- équipement d'une lame sur le tracteur communal
- stockage : gravier, sel à Cras
- mise à jour des circuits de déneigement.

3. ATELIER COMMUNAL : CHAUFFAGE

Des demandes de subvention pour cet équipement sont en cours d'instruction. Les travaux seront effectués sur l'exercice 2013.

4. SEDI :

Des travaux d'éclairage public doivent être envisagés dans les années à venir. Une somme devra être inscrite au budget dès 2013.

Fin de la séance à 22 heures 30.

Le Maire,

Nicole DI MARIA